

**rapport
d'activité**

2025

POLYGOÏNES

1.	Présentation du service	3
2.	2025 dans les grandes lignes	4
2.1.	Faits marquants.....	4
2.2.	Ressources Humaines	5
2.3.	Evaluation / démarche qualité	5
3.	Le public accompagné	6
3.1.	Les nuitées.....	6
3.2.	Typologie des personnes accompagnées en 2025.....	7
3.2.1.	Sexe / âge (cumul sur l'année).....	7
3.2.2.	Composition et caractéristiques des ménages accueillis	7
3.2.3.	Nationalité des personnes accompagnées	8
3.2.4.	Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif	9
3.2.5.	Ressources des personnes accompagnées en 2025	9
4.	L'accompagnement.....	10
4.1.	Organisation de l'équipe et modalités d'accompagnement.....	10
4.1.1.	Organisation générale.....	10
4.1.2.	Outils de la loi 2002.2 et leur mise en œuvre	10
4.2.	Les entrées	11
4.3.	L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle.....	11
4.4.	Actions collectives	12
4.5.	Les sorties.....	13
4.5.1.	Les points de blocage en vue d'une sortie (personnes adultes présentes au 31/12/25) ..	13
4.5.2.	Les orientations des personnes sorties	13
5.	Partenaires spécifiques et financiers	14
6.	Conclusion et perspectives	16

1. Présentation du service

Etablissement	POLYGONES
Adresse	36 Rue Richelieu 69100 VILLEURBANNE
Nom de l'organisme gestionnaire	ALYNEA
Statut de l'organisme gestionnaire	Association loi 1901
Téléphone	06.72.84.19.71
Email	a.wang@alynea.org
Nom du directeur·trice - Général	Philippe IMBERT
Pôle de rattachement	Pôle Inclusion Santé
Nom du directeur·trice de pôle	Atlantide MERLAT
Nom du chef·fe	Amandine WANG
N° finess	69 004 436 7
Type d'établissement	CHRS/ IML
Convention collective	Nexem
Date de création de la structure	01/01/2016

Offrir la possibilité à des personnes à la rue, fragilisées par un parcours d'errance, en situation de précarité sociale et de santé d'être accompagnées dans le cadre d'un hébergement en appartement autonome.

Chiffres clefs	
Capacité d'accueil	CHRS : 20 places en insertion IML : 5 places
Typologie d'accueil	Diffus : 23 appartements (studio à T2) 2 chalets dans le cadre du partenariat avec la villa d'Hestia
Public cible	Isolé (hommes ou femmes) ou couple sans enfants en situation d'errance/Précarité sociale et problématiques de santé
Orientation	MVS
Nbre de personnes accompagnées en 2025	CHRS : 20 ORAR : 1 (fin de dispositif) IML : 1 Total : 22 personnes

Chiffres clefs	
Nbre d'admission	CHRS : 4 IML : 0
Nbre de sorties et motif.	CHRS : 3 personnes : - 1 fin de prise en charge - 1 orientation en RS - 1 glissement de bail
Taux d'occupation	CHRS : 75.11% IML : 20%
Nbre de personnes accompagnées par CISP	4
Financeurs	CHRS : DDETS/ARS
Durée moyenne de séjour au 31.12.2025 (des personnes présente au 31/12/25)	CHRS : 25 mois ORAR : 45 mois IML : 22 mois
Durée moyenne de séjour des personnes sorties en 2025	CHRS : 45 mois
Nbre d'ETP au 31.12.2025 (CHRS CPOM)	3.75

2. 2025 dans les grandes lignes

2.1. Faits marquants

- **Une nouvelle équipe, une nouvelle direction, un nouveau bureau, ...**

2025, une année de transition et d'adaptation.

Après un début d'année marqué par une période d'instabilité et de profonds changements internes, le service Polygones retrouve progressivement son ancrage et sa direction.

Cette phase de transformation a été jalonnée de défis à la fois organisationnels et humains. Un changement de pôle, l'arrivée de nouvelles directrice et cheffe de service, le déménagement dans de nouveaux locaux et la recomposition complète de l'équipe ont constitué des étapes déterminantes. Malgré ces évolutions, Polygones conserve l'ADN qui l'anime depuis sa création : accompagner des personnes vivant avec des troubles psychiatriques et/ou des addictions, de la rue vers le logement.



- **De nouveaux partenariats**

Parallèlement, Le service Polygones a poursuivi le développement de ses partenariats et en a noué de nouveaux afin d'apporter des réponses plus adaptées et complémentaires. Deux collaborations se distinguent particulièrement : celle avec le CHRS Cléberg, désormais installé sur le même site, et celle avec l'Artillerie du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, qui permet aux personnes accompagnées de choisir meubles et éléments de décoration à des tarifs très avantageux.

- **Objectif de continuité**

Malgré les contraintes liées à ces transformations, les professionnelles ont su assurer la continuité des accompagnements et maintenir des actions structurantes, tout en développant des réponses spécifiques face aux événements ayant impacté l'activité et le quotidien des personnes suivies.



- **Fête de fin d'année**

Point d'orgue de cette période : le déjeuner organisé le 31 décembre dans les nouveaux locaux, réunissant 10 des 17 personnes actuellement accompagnées par le service, symbole d'un collectif en reconstruction et d'un nouvel élan partagé. Mais pas facile de réunir tout le monde à cette date : le 31 décembre constitue une date particulièrement stratégique pour la manche, traditionnellement marquée par un pic de générosité des citoyens !

2.2.Ressources Humaines

Fonctions	Effectif au 31/12/2025	En ETP inscrit au CPOM
CHRS / IML / ORAR		
Chef de service	0.30	0.50
Infirmière	1	1
Educatrice spécialisée	1	1
Assistante de service sociale	1	1
CISP	0.10	0.10
Total	3.40	3.60

2.3.Evaluation / démarche qualité

En juin 2024, le CHRS REGIS a fait l'objet de sa première évaluation dans le cadre du nouveau référentiel HAS. En tant qu'extension de Régis, l'établissement PolyGônes a été concerné par cette évaluation. Le service a été visité, professionnels et personnes accompagnées interviewés. Les points positifs relevés à l'occasion du bilan des deux journées d'évaluation sont de plusieurs ordres :

- Une expertise de l'accompagnement
- Une connaissance des besoins
- Une connaissance partenariale
- Une qualité d'adaptation selon les situations de parcours
- Des compétences au niveau de la santé (sans être 1 établissement médicalisé)
- Un respect de la dignité de la personne

Concernant les points à améliorer, PolyGônes est concerné plus spécifiquement par les points suivants qui sont en cours de réflexion et de formation :

- Formation à la bientraitance à mettre en place : l'équipe sera formée à l'approche par les forces en 2026.
- Une meilleure connaissance des recommandations de bonnes pratiques de la HAS en vue d'un renforcement de compétences et d'une parfaite intégration dans les pratiques.

Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe, une lecture et des échanges sont organisés sur les

recommandations HAS lors des réunions d'équipe hebdomadaires.

3. Le public accompagné

Le service accueille des personnes isolées, ou en couple, sans domicile fixe. Elles peuvent accompagnée ou non de leur animal de compagnie.

Toutes les personnes orientées ont déposé une demande d'hébergement à la MVS et souhaite un habitat individuel. Elles relèvent du volet dit « insertion », c'est-à-dire qu'elles disposent d'un droit au séjour. Avant d'être orienté sur PolyGônes, les personnes ont comme point commun d'avoir connu un parcours d'errance à la rue, en hébergement d'urgence, en squat, sortant de prison ou d'hospitalisation.

Les personnes accueillies présentent en outre des problématiques psychiques, somatiques et/ou des conduites addictives.


3.1. Les nuitées

	CHRS				IML	ORAR
Capacité (nombre de places)	2022	2023	2024	2025	2025	2025
Nombre de nuitées réalisables	7060	7300	7320	7300	1825	365
Nombre de nuitées réalisées	7127	5758	5362	5483	365	365
Taux d'occupation	101 %	79 %	73%	75,11%	20%	100%

Les vacances de postes ont limité les nouvelles admissions ainsi que la difficulté de captation de nouveaux appartements.

Les situations financières de certaines personnes ont freiné les mesures de protections à accepter le passage en IML.

Le programme ORAR s'arrête cette fin d'année.

 Témoignage - Monsieur S. accueilli en décembre après la livraison de meubles choisi à l'artillerie :

« J'ai pas les mots.... Moi je comprends pas ce qu'il se passe. Ça change une vie. Merci. En fait, j'ai pris une table pliante et j'ai tellement d'espace que je m'en servirai que quand mon fils viendra... merci pour tout vous avez changé ma vie. Et merci beaucoup aussi à toute votre équipe qui s'est donné autant de mal pour mon confort que j'avais oublié tout ça...»

3.2. Typologie des personnes accompagnées en 2025

3.2.1. Sexe / âge (cumul sur l'année)

Nombre de personnes (cumul sur l'année)	CHRS / IML : 21				ORAR : 1			
	Sexe				Sexe			
Tranche d'âge	Féminin	Masculin	Total	%	Féminin	Masculin	Total	%
18 à 24 ans						1	1	100 %
25 à 59 ans	2	16	18	90%				
+ 60 ans	2	1	3	10%				
Total	4	17	21			1	1	100%
%	19%	81%		100%		100%	100%	

Le public accueilli reste majoritairement masculin et la moyenne d'âge est de 50 ans. Elle est en légère augmentation à l'image du vieillissement de la population.

3.2.2. Composition et caractéristiques des ménages accueillis

Composition	CHRS / IML			ORAR		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Femme isolée	2	2	1	1	1	
Homme isolé	19	21	16	1	1	1
Couple sans enfants	3	3	2			
NB TOTAL de ménages	24	26	19	5	2	1

L'accompagnement des couples est complexe et se solde souvent par une décohabitation suite à des violences conjugales.

Nous notons une augmentation des hommes isolés souhaitant ou ayant des droits d'hébergement parentaux. L'équipe doit d'avantages travailler avec les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance et doit agencer l'appartement en conséquence.

Caractéristiques	2023	2024	2025
Femme victime de violence			2
Personnes présentant des addictions avec une prise en charge médico-sociale adaptée	19	21	17
Personnes placées sous-main de justice	3	6	5
Personnes présentant des troubles psychiques	28	30	22
Personnes victimes de violences	4	0	NR
Jeunes Majeurs (18-25)	1	1	1
Personnes en situation de grande marginalité	20	20	3
Personnes sortant d'incarcération	3	5	2
Personnes en situation de handicap (MDPH acquis ou en cours de demande)	19	20	11

Nous observons que les personnes cumulent plusieurs problématiques. Les liens avec les professionnels du milieu carcéral mériteraient d'être resserrés.

3.2.3. Nationalité des personnes accompagnées

	CHRS / IML			ORAR		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Française	24	26	18			
UE		1	1			
Hors UE	3	2	2	2	2	1
Total	27	29		2	2	1

3.2.4. Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif

	CHRS / IML			ORAR		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
CNI	24	27	17			
Titre séjour	3		2			
Titre européen		2	1			
Droits incomplets			0			
Déboutés			0	2	2	
Sous procédure			0			1
Total	27	29	21	2	2	1

3.2.5. Ressources des personnes accompagnées en 2025

	CHRS / IML			ORAR		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Sans ressources	2	1	0	2	2	0
Prestations sociales uniquement	21	22	21			
Activité salariée + Prestations	1	2				
Activité salariée seule	1	1				1
Autres	2	3				
Total	27	29	21	2	2	1

4. L'accompagnement

4.1. Organisation de l'équipe et modalités d'accompagnement

4.1.1. Organisation générale

L'équipe est composée d'une assistante sociale, d'une éducatrice spécialisée et d'une infirmière, chacune intervenant depuis le cœur de son métier tout en étant amenée à croiser les regards et les compétences selon les situations.

Si la multi-référence laisse place à un accompagnement recentré sur les missions propres à chaque profession, la continuité et la cohérence du suivi restent le pivot de notre fonctionnement. Les visites à domicile constituent la modalité d'intervention prioritaire, au plus près du quotidien des personnes hébergées. Des rendez-vous au service ou à l'extérieur peuvent compléter cet accompagnement selon les objectifs visés. Des interventions en binôme restent possibles lorsque la situation le justifie, en articulant les compétences de chaque professionnelle en fonction des besoins.

Notre accompagnement s'inspire à la fois de la démarche de rétablissement et de l'approche par les forces. Plutôt que de partir des difficultés ou des manques, nous cherchons à identifier et à mobiliser les ressources, les compétences et les capacités propres à chaque personne, pour les mettre au service de leur projet de vie. Conformément aux principes de la loi du 2 janvier 2002, la personne accompagnée est placée au centre de son projet : elle en est l'actrice principale, ses choix sont respectés et sa participation active est recherchée à chaque étape. Nous nous positionnons en soutien dans la réalisation de ces projets. Notre travail vise à renforcer son autonomie au quotidien, en gardant à l'esprit que notre accompagnement est temporaire et que chaque personne doit pouvoir s'appuyer sur ses propres ressources et sur le droit commun.

Nous souhaitons favoriser l'accueil de stagiaires tout au long de l'année.

 Témoignage - Stagiaire AS :

« Période de stage très formatrice au sein de l'équipe de Polygones ! J'ai eu l'opportunité de m'investir dans des missions d'accompagnement social concrètes et variées, au contact direct des personnes accompagnées. Il m'a permis de gagner en pratique, en repères professionnels et en assurance dans ma posture de futur assistant de service social. »

4.1.2. Outils de la loi 2002.2 et leur mise en œuvre

La constitution de la nouvelle équipe en novembre 2025 permettra la réactualisation de tous les outils.

Le premier outils mis à jour sera le projet de service car c'est une nouvelle équipe dans un nouveau lieu et avec une nouvelle cheffe de service.

4.2. Les entrées

Motifs orientation en CHRS	2023	2024	2025
Expulsion locative			
Séparation /divorces/rupture familiale			
Fin d'hébergement (tiers)	1	1	
Squat /hébergement insalubre	1	1	
Maladie			
Errance /désocialisation / sortie de la rue	6	2	3
Fin de prise en charge au titre de la demande d'asile			
Fin de prise en charge urgence		1	
Sortie de plan froid			
Violences conjugales			
Demandeurs d'asile en cours de procédure			
En recherche d'emploi			
Logement insalubre /inhabitable			
Sortie d'établissement spécialisé	4		1
Autre			
NSP			
NB TOTAL de personnes	12	6	4

La encore, les difficultés du service ont limité les accueils des personnes.

4.3. L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle

Le poste de CISP a été peu pourvu cette année (changement, absences, ...) mais il y a pu avoir quelques accompagnements ponctuels :

- Une première personne pour la constitution de son dossier MDPH. Suite à une entrée non aboutie en ACI, elle n'a plus repris contact.
- Une seconde personne pour la réalisation d'une attestation d'accompagnement ainsi que de son CV dans le cadre de son dossier MDPH.

- Enfin, une troisième personne avait bénéficié d'un accompagnement autour de son projet professionnel, en lien avec un dispositif Job Coach.

4.4. Actions collectives

Nature séances	Nb séances	Nb participants
Réunion préparation séjour 824000	2	11
Sorties loisirs		
Repas fin d'année		
NB TOTAL de séances		
Nb personnes distinctes		

Au cours de l'année 2025, les personnes accompagnées ont pu partager plusieurs temps de loisirs avec l'équipe de PolyGônes.

Ils ont pu faire une randonnée dans le cadre du séjour avec l'association 824000.

De plus, une sortie au parc Walibi a été faite à leur demande.

Et pour terminer, un repas de fin d'année a été organisé avec les hébergés, la nouvelle équipe, le directeur général ainsi que l'administrateur référent.

🚩 Témoignage : Denis Ladou, administrateur référent

« Après plusieurs changements d'implantation, PolyGônes est enfin stabilisé, bien installé dans les locaux de Cléberg, sous la bannière d'une CDS commune aux 2 services, avec un effectif renouvelé et enthousiaste. « Administrateur référent » de PolyGônes depuis de nombreuses années et témoin de ses avatars, j'ai tenté, en pointillé, d'en maintenir le lien avec le conseil d'administration. Mais ce qui domine aujourd'hui, au-delà de cette fonction d'administrateur référent, c'est le privilège de bénéficier d'occasions (rencontre conviviales ...) de partager des moments riches et chaleureux avec personnes accompagnées et salariés, et de pouvoir en témoigner au CA. »



4.5. Les sorties

4.5.1. Les points de blocage en vue d'une sortie (personnes adultes présentes au 31/12/25)

	CHRS / IML			ORAR		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Accès aux droits				2	2	1
Ressources trop faibles pour occuper un logement	1					
Difficultés familiales /manque d'autonomie	5	7	1			
Problèmes de santé physique ou psychique (déclaré ou observé)	8	8	3			
Manque de place en logement adapté						
Manque de place en logement autonome	2		1			
Autres	4	1	16			
Total	20	16	21	2	2	1

Les freins aux sorties peuvent être variables et multiples. La majorité des freins sont d'ordre administratif avec les dossiers MDPH en attente qui sont liés aux orientations médico-sociales qui peuvent être faite pour la suite du parcours.

En outre, les problèmes liés au voisinage et aux nuisible sont aussi des causes du blocage à la sortie.

4.5.2. Les orientations des personnes sorties

	CHRS / IML			ORAR		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Errance/sans domicile						
Chez la famille/tiers	1					
Héb en structure						
Logement adapté	1		1			
Logement autonome -Dont parc public -Dont parc privé	5**	5***	1			
Etablissement spécialisé						
Rupture d'hébergement		1	1			

Autre	2	5				
NSP						
Total	9	11	3	0	0	0
%						

*(3 glissements de baux et 3 sorties ACIA)

** (3 glissements de baux et 2 sorties ACIA)


*** (4 glissements de baux et 1 sortie ACIA)

4.5.2.1. Les sorties vers du logement adapté


	CHRS / IML			ORAR		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Sortie en FJT						
Sortie en FTM						
Sortie en pension de famille	1					
Sortie en résidence accueil						
Sortie en logement loué au travers IML, sous-location						
Sortie en résidence sociale			1			
Total	1	0	1	0	0	
%						

5. Partenaires spécifiques et financiers


▪ La Direction départementale du travail de l'emploi et des solidarités

 <p>Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités</p>	<p>Rattachée au ministère de l'intérieur et sous l'autorité du préfet de département, la DDETS contribue à la mise en œuvre des politiques suivantes : aménagement, logement ; cohésion sociale ; collectivités locales ; économie et finances ; emploi et formation professionnelle ; étrangers en France ; prévention et lutte contre la pauvreté ; travail.</p> <p>La DDETS finance PolyGônes qui dépend du pôle Hébergement et inclusion sociale</p>
---	--


- **L'Agence régionale de santé**

	<p>L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est un établissement public de l'Etat placée sous la tutelle du ministère chargé de la santé et des affaires sociales. Elle est en charge des questions de santé sur le territoire de la région.</p> <p>Financier de l'établissement PolyGônes, elle soutient les actions mises en œuvre dans le cadre du projet santé déployé par le dispositif.</p>
---	---


- **La Métropole de Lyon**

	<p>La Métropole de Lyon est une collectivité territoriale créée par la fusion de la communauté urbaine de Lyon et le conseil général du Rhône sur les 59 communes qui composent le territoire du Grand Lyon. Ses missions et compétences sont variées : développement économique ; éducation, culture et loisirs ; solidarités ; cadre de vie ; gestion au quotidien ; relations internationales.</p> <p>En 2021, dans le cadre de son plan « retour remise à la rue », la Métropole de Lyon a financé l'accueil dans des logements intercalaires d'un public aux droits incomplets, familles ou isolés avec problématiques de santé. PolyGônes a porté l'accompagnement du public isolé.</p>
---	---

- **Le Groupement d'intérêt économique**

	<p>Le Groupement d'Intérêt Economique la ville autrement est composé des quatre membres que sont EMH, Rhône Saône Habitat, Fondation Aralis, SVU et ALYNEA. Il a pour objet de développer des projets d'actions innovant en termes d'habitat, d'accompagnement et de services répondant à des besoins non pourvus parmi les publics en situation d'exclusion.</p> <p>Pour PolyGônes, la présence d'EMH dans le GIE favorise un partenariat renforcé permettant de capter aussi bien de l'habitat transitoire adapté à nos publics que de l'habitat de droit commun pour les personnes à la sortie du dispositif ou en sous-location dans le cadre du projet CHRS glissant.</p>
---	--

- **L'ORSAC**

	<p>L'Organisation pour la Santé et l'Accueil est reconnue d'utilité publique depuis 1952. Au travers le fonctionnement de ses établissements, elle s'attache à répondre à l'évolution des besoins dans les secteurs sanitaire, social et médicosocial.</p> <p>Dans le cadre d'un projet de création d'habitats modulaires pour un public sortant de la rue en partenariat avec EMH, l'ORSAC a mis à disposition d'ALYNEA une partie du terrain des ACT de la Villa d'Hestia (établissement ORSAC). Au travers une convention établie entre Hestia et Alynea, PolyGônes assure l'accompagnement médicosocial des résidents orientés par Hestia sur ces modules.</p>
---	--

- **La maison de la veille sociale du Rhône**



Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) de la Maison de la Veille Sociale (MVS) a été initié pour constituer un service intégré d'accueil, d'orientation (SIAO) et de coordination dont l'objectif est de faciliter le parcours résidentiel des ménages sans domicile et leur retour en logement autonome. Son but est d'assurer un traitement équitable et non discriminant de la demande d'hébergement ou logement temporaire.

6. Conclusion et perspectives

Perspectives et axes de travail pour 2025

L'année à venir s'ouvre sur plusieurs chantiers importants que la nouvelle équipe souhaite investir collectivement, dans une dynamique de consolidation et d'amélioration continue de l'accompagnement.

- **Accueil des enfants dans le cadre des droits d'hébergement parentaux**

La question de l'accueil des enfants au titre des droits d'hébergement parentaux constitue un enjeu important pour plusieurs personnes accompagnées. Une réflexion devra être engagée avec la DDETS afin de clarifier les modalités réglementaires et pratiques permettant d'y répondre de manière adaptée et sécurisée, tant pour les parents que pour les enfants concernés.

- **Élargissement des partenariats autour des questions carcérales**

Le CHRS accompagne régulièrement des personnes ayant connu la détention, une réalité qui appelle un renforcement des compétences de l'équipe et un élargissement du réseau partenarial. Plusieurs pistes seront explorées : une formation avec Khaled Miloudi pour mieux appréhender les problématiques liées à l'incarcération, ainsi que la mise en place d'un groupe de parole destiné aux personnes ayant vécu une expérience carcérale. Ces initiatives visent à offrir un espace de reconstruction et de soutien spécifique à ce public.

- **Actualisation des outils de la loi 2002-2**

L'actualisation des outils issus de la loi du 2 janvier 2002 représente un axe de travail structurant pour garantir la qualité et la conformité de l'accompagnement. Documents d'information, contrats de séjour, règlement de fonctionnement et autres supports seront revus et mis à jour en associant autant que possible les personnes accompagnées à cette démarche, conformément à l'esprit de cette loi qui place l'usager au centre de son projet.

- **Stabilisation du poste de conseillère en insertion socioprofessionnelle**

La continuité et la qualité de l'accompagnement vers l'emploi et la formation reposent sur la stabilité des professionnels qui en ont la charge. Assurer la pérennisation du poste de conseillère en insertion socioprofessionnelle (CISP) constitue donc un enjeu prioritaire pour 2025, afin de garantir aux personnes accompagnées un suivi cohérent et inscrit dans la durée.

- **Réflexion sur les temps collectifs et participation des personnes accompagnées**

La question des temps collectifs reste ouverte depuis le déménagement. Une réflexion sera engagée au sein de l'équipe pour définir les formes et les contenus les plus adaptés aux besoins actuels des personnes hébergées. Dans ce cadre, la mise en place de réunions d'expression est envisagée en remplacement du Conseil de la Vie Sociale, afin de maintenir un espace de parole et de participation active, plus souple et mieux ancré dans le fonctionnement quotidien du dispositif.